

## Excellence artistique, conversation à doute raisonnable

Pierre Raphaël Pelletier

---

Number 137, Fall 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/41059ac>

[See table of contents](#)

---

**Publisher(s)**

Les Éditions l'Interligne

**ISSN**

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

---

**Cite this article**

Pelletier, P. R. (2007). Excellence artistique, conversation à doute raisonnable. *Liaison*, (137), 16–17.

# Excellence artistique, conversation à doute raisonnable

PIERRE RAPHAËL PELLETIER

*L'art demeure l'un des rares domaines où l'individu peut théoriquement donner sa pleine dimension, quelles que soient l'époque, l'histoire ou la géographie. Par lui restent des traces en lutte à armes égales avec le temps, sinon avec ce qui dure en de lointaines poussées, dans les sous-sols où se préparent les vitalités à venir.*

Michel Onfray, *Politique du rebelle*, Éditions Grasset & Fasquelle, Paris, 1997, p. 235.

D'ENTRÉE DE JEU, elle — qui est en pleine possession de ses moyens et qui de plus a à son actif plusieurs expositions individuelles et collectives — me dit d'un ton fébrile :

« Aujourd'hui, ici et maintenant, tu es pratiquement *out* si tu ne fais pas de l'art médiatique, de l'art communautaire, de l'art infiltrant ou performatif... Et le Conseil des arts, insiste-t-elle, ne t'appuiera pas, même si ta demande de bourse est présentée en bonne et due forme.

— Ôlà! Le Conseil des arts ne fonctionne pas comme cela, lui dis-je. Les jurys qui acceptent ou refusent une demande d'aide financière sont composés de nos pairs et on n'a pas raison d'affirmer que l'attribution des bourses ne se fait pas de façon rigoureuse, honnête et surtout soucieuse de promouvoir l'excellence artistique sous toutes ses formes.»

Je vois que la moutarde lui monte au nez et elle rétorque indignée: «Qu'est-ce au juste que cette excellence artistique si chérie par les jurys de tout acabit? Et jusqu'à quel point cette notion d'excellence imprègne-t-elle la conception que l'on peut se faire de l'art, de la création, de toute démarche artistique singulière?» Et elle rajoute du même souffle: «Les jurys de nos pairs peuvent-ils raisonnablement délibérer en toute équité sans trop se laisser influencer par des idéologies artistiques à la mode, par des canons esthétiques coulés dans le béton, par des partis-pris ou tout simplement des coups de cœur... Et quoi encore?»

«Attention, lui dis-je, la culture des jurys de nos pairs a fait ses preuves depuis plusieurs décennies.

— Peu importe, me répond t-elle, je continue de croire que la notion d'excellence artistique tant invoquée est une notion floue, changeante, malléable qui sert à justifier l'investissement des argents alloués à certains types d'art plutôt qu'à d'autres. Et j'insiste, dit-elle, cette notion d'excellence reflète avant tout les tendances de l'heure et les intérêts bien arrêtés des jurys.

— Oui, c'est peut-être possible, lui dis-je, qu'il y ait des dérapages. Mais quel système est parfait? C'est d'ailleurs en tenant compte de cela, afin d'éviter les accidents de parcours, les dérives inacceptables, que la composition des jurys change de concours en concours.»

En colère, elle me répond haut et fort «que les jurys protègent leurs pairs... Mais plus sérieusement, me dit-elle, à la limite, n'y a-t-il pas un danger réel d'évacuer les artistes de grand talent qui mériteraient d'être encouragés, appuyés, soutenus dans leur travail?»

«Certes, lui dis-je, je dois bien avouer que la petite histoire te donne en partie raison. On se rappellera l'incident du *Nu descendant un escalier*, tableau d'inspiration cubiste, peint en janvier 1912 par Marcel Duchamp, et exposé au Salon des Indépendants. Or, Albert Gleize, l'un des principaux placiers au Salon, jugeant — au nom d'une certaine orthodoxie du cubisme — l'œuvre inconvenante, pria les frères de Duchamp de lui demander de retirer son œuvre qui, après avoir été exposée à New York à l'Armory Show en 1913, fit de l'artiste l'un des grands Maîtres de l'avant-garde aux États-Unis, ensuite, partout dans le monde<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit de ces cas d'exceptions que l'on peut citer *ad nauseam*, je te le répète, le système des jurys de pairs a fait ses preuves. Et à ton avis, serait-il préférable, plus juste, que les jurys soient composés strictement de fonctionnaires de la culture?»

Exaspérée, elle me répond du tic au tac: «Je n'en sais rien. Et pourtant, j'ai la ferme conviction que cette notion d'excellence, ou plutôt d'exclusion, qui en ostracise plus d'un, sous-entend ou suggère aux artistes refusés une voie dans laquelle ils ou elles pourraient inscrire leur démarche. Je connais des artistes qui ont ré-orienté leur démarche afin d'obtenir de l'aide financière. Je ne les juge pas. Je ne

1- Marc Décimo, *Le Duchamp facile*, Les presses du réel, Dijon, 2005.

fais que constater leur détresse, leur désarroi face à l'exclusion à laquelle on les a condamnés.»

Il me vient à l'esprit un commentaire du distingué linguiste Philippe Lejeune, grand spécialiste incontesté de la biographie et de toute les formes de l'écriture intime : « La littérature n'est pas faite par les seuls écrivains publiés dans Pléiade, elle est faite par des milliers de gens qui pratiquent l'écriture, qui aiment échanger leurs réflexions et se lire les uns les autres... »<sup>2</sup> Dans la foulée de ce commentaire, il serait tentant d'affirmer que la création artistique qui mérite d'être financée ne devrait pas se limiter aux seuls artistes consacrés par les institutions que la critique officielle bordent de leurs discours bienveillants.

« Tout ce que je sais, reprend t-elle, c'est que, face à ce genre d'exclusion, je plaide en faveur d'une délinquance heureuse, d'une dissidence pertinente, d'une éthique de vie qui privilégie l'agir, qui mise sur l'accomplissement de toutes nos possibilités d'expressions, comme actualisation de notre existence comme œuvres d'art. Est-il nécessaire de rappeler, me dit-elle, que l'artiste est plutôt aveuglé par sa tâche, tout entier requis par le débordement qui menace...<sup>3</sup> L'exubérance le possède, il ne peut faire autrement que consentir aux forces qui l'habitent. Regarder le monde comme un spectacle n'est pas pensable, sa vitalité le lui interdit...<sup>4</sup> L'artiste n'est pas un fanatique de vérité. Dans le meilleur des cas, il ignore même ce qu'elle est. Dans le pire, il consent à la confondre avec la beauté<sup>5</sup>. De toute façon, me dit-elle, je ne peux que tenter de vous faire part

2- Les collections du magazine littéraire, mars - avril 2007, hors série, n° 11, p. 11, Entretien avec Philippe Lejeune. Une pratique d'avant-garde par Michel Delon.

3- Michel Onfray *La Sculpture de soi. La morale esthétique*, Éditions Grasset & Fasquelle, Paris 1993, p. 72.

4- Michel Onfray *La Sculpture de soi. La morale esthétique*, Éditions Grasset & Fasquelle, Paris 1993, p. 73.

5- Michel Onfray *La Sculpture de soi. La morale esthétique*, Éditions Grasset & Fasquelle, Paris 1993, p. 75.

de mon crédo : je pratique une forme irréductible du moi, un métier de vie à travers les matériaux que sont le corps et l'esprit. Une forme de création qui défiera toujours les tenants de l'excellence artistique, nouvelle dictature de l'art qui a, à toute fin utile, remplacé la dictature de la beauté. Oui, je l'affirme. J'ai le culot de croire en moi, parce que ne pas y croire, serait absurde. Je n'ai que moi à défendre, quitte à refuser tout sens à l'art qui risque d'être réduit à un sens univoque dans l'expression de l'informulable, de l'inatteignable, de l'insupportable. Et je n'ai pas d'autre passion que de donner formes aux projets insensés de la liberté, de la mienne et de celle des autres.»

À la suite de cette charge émotive, j'essaie du mieux que je peux de m'en sortir par une pirouette verbale digne d'un temps révolu et je lui dis : « Les exclus d'hier, si ils ou elles persistent à créer l'œuvre unique, finiront par s'imposer et probablement être récupérés par un système qui les invitera à leur tour à juger de la démarche artistique de leurs pairs... Et ainsi se perpétuera une certaine conception de l'excellence artistique. » ■

*Pierre Raphaël Pelletier a mené parallèlement une double carrière d'artiste, comme artiste visuel d'abord et écrivain ensuite. Il a réalisé à ce titre plus d'une trentaine d'expositions solo ou en groupe et publié une quinzaine d'ouvrages, poésie, romans et essais.*